



BULLETIN MUNICIPAL

« L'Echo d'Etalans »

N° 58

La Vie et les activités de la commune

Etalans sur le net : <http://www.etalans.com>

ETAT CIVIL

NAISSANCES

19 Novembre 2004 : DELAUNAY Annabelle
09 Décembre 2004 : GUYON Louise
16 Décembre 2004 : JOSSERAND Thomas
17 Décembre 2004 : ANGUENOT Matt
11 Janvier 2005 : VAUCHIER Solène
12 Janvier 2005 : GAUTHIER Arthur

DECES

05 Novembre 2004 : PESEUX Louis
02 Janvier 2005 : PETITE Bernard
23 Janvier 2005 : ROUGET Bernard



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 NOVEMBRE 2004

Secrétaire : GRAND Nadine

Tous les membres sont présents.

Madame JOLY de l'association FLORYSAGE présente un diaporama sur l'aménagement du carrefour de l'entrée du nouveau quartier SOUS OUPANS. Le projet demande quelques petites modifications et doit être chiffrer. La commission embellissement suivra le dossier.

URBANISME

RETOUR DES DOSSIERS DE LA DDE

Tous les dossiers rentrent avec un avis favorable :

- DONEY Gilbert : Prolongation d'un certificat d'urbanisme
- PHARIZAT : Certificat d'urbanisme sur la parcelle AH 192. Ce projet est assujetti aux taxes PVR et PRE.
- ROGNON Michel : Construction d'un appentis.
- PERGAUD Sylvain : Création d'un conduit de cheminée.
- CLAUDET Albert : Création d'une véranda.

➤ DOMDEY Roland : Rénovation de façade.

➤ PHARIZAT Marcel : Construction d'une clôture. Ce projet est en attente de l'arrêté d'alignement.

➤ LARDON Odile : Permis de construire pour une maison d'habitation.

➤ MARGUET Philippe : Permis de construire pour une maison d'habitation.

➤ ANTONI Robert : Agrandissement de la maison d'habitation avec création d'une terrasse.

DÉPART DES DOSSIERS

Certificat d'urbanisme :

Trois CU sont déposés sur les parcelles VANOT- TYRODE :

➤ Parcelle 12 : Cette parcelle est enclavée. L'accès à la parcelle et la défense incendie ne sont pas prévus, les raccordements eaux et égouts semblent difficiles (assainissement collectif).

➤ Parcelle 13 : L'entrée de la parcelle est sur la route. Le raccordement au réseau d'égouts collectifs doit être réalisé. Un plan d'alignement est nécessaire avant tout projet.

➤ Parcelle 112 : Même remarque que pour la parcelle 13.

Permis de construire :

➤ **TOURNOUX** Grégory : Maison d'habitation sur la parcelle AH 192. prévoir deux places de parking hors clôture. Application des taxes PVR et PRE.

➤ **MARCHE** Sébastien : Parcelle AC 177. Cette parcelle est située en zone partiellement inondable. Il existe deux servitudes sur cette propriété (eau et assainissement). Parcelle assujettie à la PRE.

➤ **PARATTE** Christian : Parcelle 29 quartier SOUS OUPANS. Construction d'une maison mitoyenne. Accès non conforme au règlement du lotissement.

➤ **THIEBAUD** Jean-Michel : agrandissement d'une habitation 12 rue de bermotte. Une place de parking est à prévoir hors clôture.

DIVERS

Comme le prévoit le règlement du lotissement Monsieur DORKELD informe par courrier la commune de la vente de sa maison au nouveau quartier SOUS OUPANS.

DÉLIBÉRATIONS

Les délibérations suivantes sont à prendre :

- Convention à prendre avec EDF pour l'attribution d'un logiciel de statistiques (gratuit)

- Acceptation du PLU.

- Règlement du solde de la facture du cabinet TERREAUX.

- Règlement de la facture des fleurs achetées pour le décès de Monsieur Albert BOVIGNY.

- Acceptation du changement des statuts de la communauté de communes.

- Acceptation de l'argent des assurances AGF pour la reconstruction de l'abri bus.

BATIMENT LAPOIRE

Patrick BORNE prend la responsabilité du syndic créé pour la gestion du bâtiment.

SECRETARIAT DE MAIRIE

M.KOENIG n'ayant pas été retenu pour les travaux d'aménagement du secrétariat envoie la facture pour les études réalisées.

L'architecte retenu pour ces travaux est M Michel COURTOIS. Une réunion est prévue le 15/11/04 à 20 h à la mairie pour continuer à travailler le projet.

Les archivistes des archives départementales viendront terminer le rangement des deux dernières années. Le secrétariat sera donc fermé 4 ou 5 jours pendant les vacances de février pour effectuer ce travail.

APPEL D'OFFRES

L'ouverture des plis pour les travaux concernant la réfection du chemin des Chênes a eu lieu. Huit candidats ont répondu à cet appel d'offres. L'entreprise ROGER MARTIN étant la mieux-disante est retenue et commencera les travaux début novembre.

INFORMATIONS DIVERSES

La réunion d'information annuelle pour tous les conseillers municipaux de la communauté de commune aura lieu le 26/11/04 à la salle des fêtes d'ÉTALANS.

Une réunion organisée par le conseil général aura lieu le lundi 8/11/04 à la maison des services à VALDAHON. Joël RÉGAZZONI représentera la commune.

Une messe sera célébrée le 11/11/04 à 10h 15 à ÉTALANS suivie par une cérémonie au monument aux morts.

Le 05/12/04 une messe sera célébrée à 10h15 à ÉTALANS pour la remise des drapeaux.

Le repas des anciens aura lieu le 11/12/04. M. H MYOTTE assurera les repas, le restaurateur du GOUFFRE DE POUFREY ne faisant pas traiteur. M PHARIZAT, BONNEFOY et BÉPOIX assureront le service.

L'association des communes forestières du DOUBS animera une réunion le 9/11/04 à MONTFAUCON. R SCHMITT représentera la commune.

AFR : Le centre de loisirs de la TOUSSAINT est annulé(nombre d'inscrits insuffisant). L'action jeunes a eu lieu avec 12 participants. La bourse aux skis a été un succès.

L'ouverture de la déchetterie sera assurée par une personne recrutée à l'ADS après le départ à la retraite de R CASSARD à partir du 1^{er} janvier 2005.

Un contrat de maintenance sera souscrit pour 2005 avec MICROBIB (logiciel de la bibliothèque).

Commission embellissement : La priorité du fleurissement sera le centre du village. La superficie de notre commune ne permettant pas de fleurir partout.

Le souper dansant du foot aura lieu le 13/11/04.

Le conseil d'école aura lieu le 9/11/04.

La commune va faire l'acquisition d'un aspirateur souffleur pour le ramassage des feuilles.

Le contact est pris avec la société ABS pour les travaux d'assainissement rue de la gare (station de relevage).

Rapport de la réunion sur les marchés publics : Internet permettra de rendre les marchés plus faciles. Le maire aura une plus grande liberté d'action.

Suite à la demande de particuliers la mise à disposition de la benne communale pour l'évacuation de déchets verts est à l'étude.

La séance est levée à 23h45

Prochaine réunion le 03/12/04

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 DECEMBRE 2004.

Excusé : Delphin BEPOIX

Secrétaire de séance : Philippe POURCELOT.

Ouverture de séance à 20 heures 35.

URBANISME

RETOUR DES DOSSIERS DE LA DDE

➤ M PARATTE au lotissement Sous-Oupans : complément de dossier pour modification d'accès suivant remarque faite par la commission pour le non-respect du cahier des charges du lotissement. Rajout de deux places de parking supplémentaires : accordé.

➤ Courrier de M & M THIONNET-GAHYA nous prévenant de l'abandon du projet d'acquisition de la maison de M Michel VIENNET.

➤ Etablissements VIEILLE : permis modificatif teinte soubassement : dossier classé sans suite car la demande faite en juin 2003 par la DDE d'apporter des précisions sur la couleur du soubassement n'a pas été produite. Demande à reformuler par le pétitionnaire.

➤ M BERSOT Brigitte : agrandissement de son garage accordé suivant les prescriptions du cahier des charges du lotissement Sous-Oupans.

➤ M & M THIONNET-GAHYA : retour de PC accordé par la DDE mais projet abandonné (voir ci-dessus).

➤ M TOURNOUX Grégory : parcelle PHARIZAT : PC accordé avec prescriptions habituelles plus 2 aires de stationnement hors clôture et P.V.R. et P.R.E. à la charge de l'acquéreur.

Déclaration de travaux :

➤ M POURCELOT Narcisse : demande de fermeture de la loggia de l'entrée principale de son habitation par pose d'un châssis alu laqué : avis favorable.

➤ M SAINTOT Alain : Pour un abri de jardin 4 X 3 mètres : bois couleur naturelle et clôture grillagée verte : dossier à compléter et à retourner à la DDE.



VOIRIE ET TRAVAUX:

Marché pour le chemin de la Source du chêne accordé à l'entreprise ROGER MARTIN a débuté à compter du 01/12/04 pour une durée d'une semaine. La pose de l'enrobé se fera si les conditions climatiques le permettent : sinon en bicouche seulement.

Délibération à prendre pour l'acceptation du marché ci-dessus.

Chemin de Vortier : à faire.

La Ruine : Les travaux sont terminés et les factures réglées.

Cabinet BETURE-CEREC : passé en commission d'appel d'offre du 03 septembre 2004 pour avenant de maîtrise d'œuvre de dépassement : supplément de 5 %.

La société ACOTER a été retenue sur les quatre devis proposés pour la vérification de l'étanchéité de la réalisation de la future tranche d'assainissement (passage de la caméra).

ASSAINISSEMENT :

Tranche de la Grande rue : début des travaux à partir de janvier 2005.

Divers :

Délibération : prime de fin d'année des employés communaux (13^e mois de l'année 2005) à revoir suite à une nouvelle réforme du régime indemnitaire.

Logement des écoles : Lettre de préavis au 31/12/2004 de M Stéphane CLERC. Vitrification de l'escalier à faire avant de louer à nouveau, l'appartement sera libéré au 15/01/2005. Demande écrite de M Jean POURCELOT avait été faite pour la location d'un logement pour le repreneur de l'exploitation agricole : accordée. Mettre également en place un groom pour fermer la porte d'accès du bas qui reste fréquemment ouverte. Révision du loyer est faite, il passe à 320,00 € sans les charges et mise en place d'un nouveau préavis de 3 mois, tout ceci à compter du 01/01/2005. L'état des lieux est à réaliser avant le 31/12/2004.

Panneau avancé de STOP à l'entrée d'Etalans près du garage TOURNOUX a été

enlevé ou subtilisé, un dépôt de plainte sera fait en Gendarmerie et prévoir son remplacement.

Dossier ADSL : Courrier officiel de France Télécom annonçant la mise en service au 01/02/2005.

Commission de sécurité incendie : l'Espace Douge a été vérifié et peu de remarques ont été formulées, seul le coin bricolage où les produits inflammables sont stockés doit être pourvu d'un détecteur de fumées.

Vérification électrique : les écoles de classe V sont contrôlables par Eric Morel habilité. Pour la salle des fêtes et l'Espace Douge de classe IV nous devons faire appel à un électricien agréé.

Bilan financier du schéma directeur et zonage d'assainissement :

Total de la dépense : 36 145,95 € pris en charge par le département 7 315,55 € par l'Agence de l'eau : 21 952,66 € part restante à la commune : 6 875,74 €

Bail de la Poste : il passe de 1004,18€ à 1168,32€;

Révision des tarifs :

La part d'affouage et la location de la distillerie passe de 20 € à 22 €

La taxe de raccordement à l'assainissement reste inchangée (augmentation récente) soit 1500 €

Cimetière : le m² passe de 31,00 à 35,00 €

Taxe d'assainissement pour la fromagerie : une étude va être réalisée pour établir un prix moyen par rapport à ce qui se fait dans notre secteur et aussi pour une mise en place progressive. Rappel est fait que seules les fromageries de LORAY, EPENOY et ETALANS ne payaient pas cette taxe jusqu'à présent. Des renseignements vont aussi être pris auprès de la F.D.C.L. à Morre.

Départ en retraite de M René CASSARD : prévoir pot de départ et cadeau.

Achat de terrain : Courrier de M FERRAJ pour la demande d'acquisition de terrain jouxtant son officine pour y construire une extension. La commune s'y était engagée aux conditions d'usage commercial ou professionnel. Elle propose donc un prix de

18,30 € net avec restriction d'usage et à condition de bâtir dans les deux ans suivant l'acquisition.

A cette occasion, une définition du coût des terrains à bâtir est établie, à savoir :

- terrain à bâtir à usage privé : 30,50 €/m².
- terrain à bâtir à usage artisanal : 6,10 €/m² (20 % de 30.5).
- terrain à bâtir à usage libéral : 18.30 €/m² (60 % de 30.5).

Délibération : prise par rapport au P.L.U. donnant droit de préemption urbain à la commune et s'appliquant sur les zones U et U.A.

Agenda :

05/12/04 : Remise du nouveau drapeau aux anciens combattants à 11 heures après l'office religieux suivie du vin d'honneur à la salle des fêtes.

11/12/04 : Repas des anciens (environs 80 personnes) à partir de 11 heures 30 pour l'apéritif.

08/01/05 : vœux de M le Maire à 20 heures à la salle des fêtes.

Délibération à prendre pour l'extranet : coût : 50 € par an.

Secrétariat de mairie : pour la demande de subvention, nous devons attribuer le marché, nous retenons donc le cabinet COURTOIS suivant les règles d'usage.

Commission Environnement :

Carrefour du champ de foire : amélioration de la visibilité en descendant la rue E. Cusenier par la taille ou le retrait des arbustes sur la partie communale.

Compte-rendu sur la présentation de l'aménagement de la chicane d'entrée du village côté PONTARLIER : l'association Florysage représentée par M JOLY nous a fait parvenir un devis estimatif du coût, celui-ci s'élève à 603 € pour les plantes. Dossier à finaliser.

Compte-rendu sur la réunion des communes forestières du Doubs concernant le plan "bois-énergie" qui représente comme son nom l'indique une source d'énergie non négligeable tout en sachant que la forêt française augmente chaque année sa surface d'environ 4500 hectares et que le massif forestier communal représente 17 % des forêts françaises. Nous apprenons également que la Franche-Comté compte aujourd'hui 250 à 300 chaufferies fonctionnant au bois (plaquettes ou autres).

Prochaine réunion le 07 janvier 2005.
La séance est levée à 23 heures 30.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JANVIER 2005

Tous présents.

Secrétaire de séance : Raymond SCHMITT

Monsieur le Maire présente ses vœux à tous les élus et demande que chacun ait une pensée pour les sinistrés d'Asie.

URBANISME

DOSSIERS EN RETOUR DE LA DDE

DEMANDE de TRAVAUX

➤ SAINTOT Alain : accord pour un abri de jardin.

➤ CUINET Christel : suite à demande pour un chenil, manque de pièces, dossier classé sans suite. Légalité des travaux non validée par la DDE.

➤ POURCELOT Narcisse : accord pour fermeture loggia.

➤ RETRAIT d'un PERMIS de CONSTRUIRE

➤ De la part de Mlle THIONET et M. GAYHA (ex maison Louis VIENNET).



RETOUR PERMIS de CONSTRUIRE

➤ Pour maison d'habitation, au lotissement Sous-Oupans, Mlle VUILLAUME et M. REBOUILLAT : conditions générales du règlement lotissement.

➤ Pour maison d'habitation sur parcelle MENETRIER, Grande Rue, Mlle POURTAU, M. MARCHE : accès au réseau d'eaux pluviales et d'adduction d'eau à conserver – zone inondable – détails portés au C.U. et à ajouter au permis.

➤ Pour THIEBAUD Jean-Michel : agrandissement maison, rue de Bermotte, place de stationnement hors clôture sur terrain privé.

RETOUR CERTIFICAT D'URBANISME

➤ Pour indivision VANNOT sur plusieurs parcelles. Position de terrain particulière, le projet demande à être précisé.

DOSSIERS A ENVOYER A LA DDE

DEMANDE de C.U.

➤ Par SCHMITT Jacques sur parcelle WV01-23 – rue des Fleurs bande constructible de 30 m environ, le long de la rue des fleurs.

➤ Par PESEUX Evelyne : Attente de désistement du P.C. déposé sur cette parcelle. Parcelle constructible sous réserve d'un usage mixte : habitat/professionnel.

DÉCLARATION de TRAVAUX

➤ GROSLAMBERT Didier : pose d'une palissade de 1,80 m côté sud : pas de remarques particulières.

➤ TOURNOUX Denis : transformation ancienne ferme, 22 rue Elisée CUSENIER, en appartements et pose de velux : demande d'un plan de masse.

➤ VIENNET Simone : rue des Bleuets, pose d'un garage préfabriqué sur place entre la maison et la rue : positionnement à modifier (observer un recul de 5 m de la rue).

PERMIS de CONSTRUIRE

➤ BICHET Ludivine : parcelle 27 au lotissement Sous-Oupans pour une maison d'habitation de 135 m² : avis favorable, pas de remarques particulières sauf règles lotissement.

➤ TOURNIER Magaly et SIMAO David : maison d'habitation sur parcelle PHARIZAT 10 ares 54, respect cahier des charges, application taxes P.V.R (4,27 €/m²) et raccordement à l'égout, deux places parking hors clôture.

➤ PICARD Bruno : maison d'habitation sur parcelle PHARIZAT 13 ares 39, deux places parking hors clôture, application taxes P.V.R (4,27 €/m²) et raccordement à l'égout.

➤ POURCELOT Alexandre : ferme des "Grands Prés", réfection des logements, pas de remarques.

➤ PESEUX Alain : ferme "Pré-la-Petite", construction d'un hangar à fourrage de 336 m², recul de 10 m par rapport à la voie publique, manque photographies, défense incendie non assurée.

➤ PROJET Evelyne BUGNET-SCHNEIDER (S.C.I. Pierre Jacques) pour réhabilitation d'un bâtiment existant, recul de 4 m imposé par rapport à la voirie, eaux pluviales et eaux usées à raccorder rue des Vergers.



Trois réclamations d'artisans sont formulées au sujet de la redevance d'assainissement : classées sans suite, car une délibération pour ces corporations avait été prise au moment de l'instauration de cette redevance.

La Communauté de Communes demande qu'un élu soit désigné comme responsable des déchets et soit le lien avec elle : désignation de M. Raymond SCHMITT pour assurer cette fonction.

Les premiers travaux de terrassement de la zone communautaire vont commencer après le mois légal d'enquête.

Une demande formulée par la chorale du Sacré-Cœur pour l'obtention gratuite d'une salle pour "un pot d'amitié" est accordée. En effet, celle-ci se produira à l'église le dimanche 30 janvier à 15 heures au profit des sinistrés d'Asie.

Pour cette même cause, la commune fera un don de 1 500 €; cette somme sera versée à la Croix-Rouge Française.

Le Maire, mandaté par M. STEPHAN, sollicite une entreprise pour débiter la carrière des Fourches de toute la ferraille

entreposée. Cela devrait être effectué courant janvier. Cet endroit sera ensuite fermé et régleménté.

Avis favorable à une demande du GAEC des Frères pour le goudronnage du chemin de remembrement qui conduit au hangar situé vers le Château d'Eau. Ce coût pourrait être intégré à l'association foncière. La demande pour un poteau électrique avec réverbère n'est pas retenue.

En revanche, deux poteaux électriques avec lampes de rues seront installés, l'un rue de Baru, l'autre à l'entrée du lotissement VIENNET sur sol communal. Sollicitations de la part de quelques élus pour un éclairage aux abords de l'ancienne gare au niveau du parking : accordé, un dossier de demande de subvention au sera constitué.

Le conseil prend acte d'un courrier du cabinet médical qui informe d'une saturation de son activité. Les trois praticiens de cette entité, dont un travaillant à mi-temps, ne sont plus en mesure d'assurer le suivi médical des nouveaux patients. Ils en informent la commune afin que celle-ci formule des offres de soins. Quelques pistes de réflexion sur ce dossier plutôt inattendu seront néanmoins suivies.

Une demande d'aménagement d'une place pour les gens du voyage est formulée par un élu. La commune qui se doit de les recevoir par tranche de 48 heures, les accueillera "au chantier" (face à la l'ancienne gare) mais dans l'espoir de leur part du respect de la propreté et de l'environnement.

Suite au P.L.U. et au droit de préemption urbain, il est demandé l'insertion de deux encarts d'information dans la presse locale.

Carrière de la "Croix de Pierre" : l'entreprise DROMARD qui reprend l'activité sollicite l'établissement d'un bail pour démarrer sa nouvelle société "CARIDRO".

Affouage : quatre dizaines ont été tirées dans des parcelles non soumises au régime forestier, trois autour du Château d'Eau et une autour de l'ancienne décharge. Certaines parties pourraient être réaménagées, puis replantées.

La commission environnement – embellissement prévoit d'ores et déjà les plantations du printemps ; l'animatrice de

l'association FLORYSAGE vient de proposer les fiches de plantation de chaque massif.

DÉLIBÉRATIONS PRISES

Suite à la mise en place du P.L.U. afin d'autoriser la D.D.E. à superviser les permis de construire ; ceux-ci seront dorénavant signés par le Maire, saufs ceux situés dans l'emprise de 500 m autour de l'ancien château qui seront eux toujours signés par le préfet.

Afin de pouvoir facturer le transport scolaire des élèves de Fallersans suite à l'installation de la nouvelle ATSEM.

Pour entériner la fermeture de la décharge publique depuis le 14 juillet 2002.

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2005

La rue du Chêne qui vient de recevoir une bi-couche de goudron sera mise en enrobé au printemps (30 % de subvention pour ce chantier).

Les élus décident la réalisation des derniers gros travaux du lotissement "Sous-Oupans" : éclairage public, trottoirs et enrobé des rues.

Réfection d'une partie de la rue de la "Pissoire" jusqu'au niveau du lotissement "Sous-Oupans".

Église : réfection de la toiture côté nord avec subvention D.G.E. avant de refaire les peintures à l'intérieur.

Lotissement CUSENIER : fin des travaux.

Les travaux d'un nouveau secrétariat de mairie avec devis de M. COURTOIS architecte.

Construction d'un hangar pour les bennes, tonnes à lisier et autres matériels communaux, implantation derrière le hangar actuel.

Assainissement : pour le renouvellement du poste de relevage de la rue des Granges, une proposition est à l'étude pour le partage des frais par moitié avec la SICA Sérum. Une convention sera envoyée aux riverains des rues de la Gare et du Moulin pour signature avant ces travaux d'assainissement.

Fin de la réunion à 24 heures.

Prochaine réunion le vendredi 4 février 2005.

Commerce de proximité : l'heure est à la mobilisation

Nous avons encore en mémoire la fermeture de l'épicerie à ETALANS, il y a quelques années suite au départ de Monsieur DAIGREMONT. Les demandes pressantes des habitants d'ETALANS et un engagement de la commune sous forme d'un prêt d'honneur ont permis le redémarrage de l'épicerie tenue par Monsieur et Madame CORDIER en avril 1997. La fermeture a duré 6 mois, cette parenthèse restera, nous le souhaitons, un mauvais souvenir à vite oublier.

En 2001, avec l'appui de la communauté de communes, la municipalité s'est engagée aux côtés de Monsieur et Madame CORDIER dans le projet de supérette COCCI MARKET inaugurée en novembre 2002. Après une première année dans

les nouveaux locaux, une baisse d'activité en 2004 nous inquiète : **le magasin alimentaire est en sursis ; seule la population peut permettre son maintien au village. Quel que soit le montant de vos achats, en principal ou dépannage, vous serez toujours les bienvenus.**

Ce commerce est un service important pour les personnes âgées, les personnes seules au village, les familles...

La municipalité compte sur une forte mobilisation des habitants

PS – Si vous avez des remarques ou suggestions à faire sur la qualité des prestations ou des produits proposés à la vente, merci d'en faire part à la Mairie ou à Jean-Marie ROUSSEL (03 81 59 27 97)

D'avance merci pour votre engagement



D'hier à ...

... nos jours



FLEURISSEMENT 2005 : du changement prévu

Satisfaction générale cette année encore avec l'attribution pour la troisième fois consécutive d'un prix au concours départemental des villes et villages fleuris. Un bon point pour la commission embellissement qui a tout de même bénéficié du concours, plus que satisfaisant de Danièle JOLLY, animatrice de la nouvelle association "FLORYSAGE", à laquelle la commune a adhéré il y a près d'un an.

Ce prix s'est traduit par la remise des traditionnels diplômes et trophée et d'un sympathique petit bon d'achat de 70 € Classée sixième (deux places en moins par rapport à l'an dernier) la commune se doit donc "d'innover" si elle veut continuer à figurer dans ce palmarès.

C'est pourquoi, selon le souhait de tous les membres de la commission et avec l'encouragement dans ce sens de tous les professionnels horticoles, la commission prévoit d'ores et déjà pour 2005 un réaménagement profond du fleurissement plus

intelligent. Il faut faire en sorte de toucher au mieux les membres du jury et donner à tous les habitants une belle image du village.

La priorité du fleurissement sera donc donnée aux entrées d'agglomération, aux grandes artères, au centre et aux monuments publics. Il est vrai que certains bacs ou jardinières isolés ne présentent aucun intérêt pour le "grand public" et ne seront plus fleuris par la commune. Ici et là, arbustes et plantes vivaces auront meilleur impact. Pour ce qui est des bacs ou jardinières isolés, ceux-ci pourront rester en place à condition que le voisinage veuille bien s'en occuper. Dans le cas contraire, ils seront enlevés ou proposés à d'autres endroits, là où certains sont désireux de faire quelque-chose !

Avec la bonne volonté communale et une participation quelque-peu généreuse des villageois, notre village devrait tenir comme on le dit facilement "la dragée haute" l'année prochaine.

Raymond SCHMITT



La rubrique du jardinier

Le potiron (suite et fin)

Beaucoup connaissent les vertus culinaires du potiron, mais savez-vous que ce sont les Indiens d'Amérique du sud qui ont découvert les précieuses propriétés des graines ? Ils les utilisaient en infusion pour traiter coliques et colites, soigner les infections urinaires, faire tomber la fièvre. Riches en protéines, potassium, magnésium, zinc, fer et acides gras

essentiels elles sont aujourd'hui encore employées contre un grand nombre de maladies des reins, la prostate et / ou la vésicule biliaire.

Alors cassez une petite graine ! Plus légères que les cacahuètes et plus original que les biscuits et plus facile à faire que les popcorn, les graines de potiron sont les invitées des apéritifs d'hiver : lavez les graines sous l'eau claire, salez et huilez légèrement,

déposez sur une plaque à four et faites cuire un quart d'heure en remuant 2 à 3 fois après le plus dur c'est d'attendre qu'elles refroidissent ! et vous pouvez même les conserver jusqu'à un mois dans une boîte fermée à température ambiante

NB : A votre disposition : 25 recettes originales pour le potiron, me contacter, avis aux amateurs !

R FASCIOTTO

Une tradition conviviale.

Lors de la traditionnelle journée annuelle d'amitié, les retraités de la commune étaient à l'honneur en ce samedi 11 décembre 2004.

Cette journée de rencontre, organisée par les Elus, le Centre d'action sociale et le Comité des fêtes, a été honorée par 83 personnes âgées de 65 à 93 ans. Quelques habitants de la Commune, qui n'ont pu être présents, pour diverses raisons, se sont excusés, en remerciant la municipalité pour l'invitation transmise.

Dans une salle des fêtes admirablement décorée par les organisateurs, le ton était donné par l'accueil chaleureux de Monsieur le Maire et des membres du conseil municipal, l'excellente ambiance, le musicien toujours apprécié et qui depuis quelques années anime avec beaucoup de bonheur cette manifestation.

C'est dans ce cadre propice aux retrouvailles entre amis que les mille et un



souvenirs du temps qui passe si vite, ont été égrenés. Chacun s'est accordé à dire qu'il est réconfortant de constater les égards de la jeune génération pour ses aînés, symbole de

l'expérience, de la sagesse, mais aussi du temps qui s'écoule.

Au moment de l'apéritif, en présence de tous les adhérents du Club des aînés «Age d'Or», un des invités a remercié, au nom de tous, les organisateurs. Puis le Maire a souhaité la bienvenue aux invités en précisant que cette journée de l'année 2004 était un franc succès, puisqu'il avait 15 personnes de plus qu'en 2003, alors qu'au cours de cette année là nous déplorions la disparition de 11 personnes à Etalans.

Le repas préparé par un traiteur d'Etalans, a pu être dégusté entrecoupé de danses anciennes interprétées par l'accordéoniste. Les airs entraînant, comme il y a environ 75ans, au Puy de Poudrey, ont fait valser deux nonagénaires présentes, Germaine et Simone. Elles ont fait l'admiration de l'assistance.

Il est déjà 18 heures, la fin de cette journée arrive trop vite, comme la nuit d'ailleurs à cette saison. Mais déjà il faut libérer la salle qui doit être prête pour une autre manifestation le lendemain. Nos infatigables et dévoués organisateurs s'activent afin qu'à nouveau tout soit en ordre pour accueillir nos successeurs.

Le bonheur éprouvé lors de cette journée nous permet d'avoir une pensée particulière pour tous ceux qui choisissent de ne pas répondre à l'invitation, leur choix est respectable bien entendu. Mais retraité ne veut pas dire retiré du monde. Il faut continuer de penser aux autres, de donner un peu de soi-même, pour mettre plus de temps à «vieillir».

Si Dieu le veut bien, nous nous retrouverons le deuxième samedi de décembre de l'année 2005.

TÉLÉTHON

SAMEDI 04 DECEMBRE



Bilan financier - Commune d'Etalans

Charges		Produits	
Alimentation -Boissons	623,54 €	Recettes	
		Alimentation - Boissons	2520,01 €
		Animations	1140,50 €
Location salle des fêtes	0,00 €		3660,51 €
		Dons	
SACEM	0,00 €	par chèques bancaires	125,00 €
		en espèces	40,00 €
			165,00 €
Assurance	30,00 €		
Total charges	653,54 €	Total produits	3825,51 €

<i>Collecte totale</i>	3171,97 € 20 806,76 Frs
-------------------------------	-----------------------------------

A.D.A.P.E.I. : OPERATION BRIOCHE 2005

Cette année comme les années précédentes, les ADAPEI organisent leur vente de brioches, aussi pour ceux et celles qui le désirent, ils peuvent rejoindre les rangs des bénévoles pour participer à cette action en

vous faisant connaître soit à la mairie ou auprès de M Françoise PIQUARD au 03 81 59 25 36. Cette opération se déroulera courant avril, à ce jour, nous n'avons pas encore les dates exactes. Merci par avance.

AGENDA

Soirée cabaret sur le thème "Georges BRASSENS" : le 05 mars 2005 à 20 heures 30, organisée par l'atelier intercommunal de musique. Entrées : 3 €

Loto des écoles : le dimanche 06 mars 2005 à partir de 13 heures 30 à la salle des fêtes.

Souper dansant organisé par Familles Rurales : au menu : COUSCOUS. Le samedi 12 mars 2005 à 20 heures 30. Renseignements et inscription auprès de Familles Rurales au 03 81 59 37 95 une vente de ticket aura également lieu.

Nous rappelons en ce début d'année que les nouveaux résidents seront accueillis le premier samedi de juin à l'espace Douge.

Ouverture du secrétariat de mairie au public de 10 heures à 12 heures les samedis :

- 19 février
- 19 mars
- 5 mars
- 02 avril

INFOS UTILES

COMMUNAUTE DE COMMUNE DU PAYS DE PIERREFONTAINE-VERCEL

Voici le calendrier du tri sélectif de ramassage des bacs jaunes et des bacs bleus pour la commune d'Etalans pour l'année 2005 :

	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Lundi	07	07	04	02	13	11	08	05	03	14	12
Lundi	21	21	18	16	27	25	22	19	17	28	26
Lundi				30					31		

Pharmacie d'Etalans

La municipalité d'Etalans vous informe qu'une borne de mise à jour de cartes vitales est maintenant en service depuis le 27 janvier 2005 et elle est accessible à tous les assurés sociaux et a été installée à la pharmacie FERRAJ. Ce service est, bien entendu, gratuit.

Concert de solidarité aux victimes des tsunamis

Le dimanche 30 janvier 2005 la chorale du Sacré-Cœur de vercel a donné en l'église saint Nicolas d'Etalans un concert de soutien aux victimes des tsunamis du 26 décembre et fera don de la somme de 250€ au secours catholique. Elle remercie toutes celles et ceux qui se sont déplacés par le frimas qu'il faisait et vous annonce qu'elle se produira le dimanche 27 février 2005 en l'église d'Ornans à 15 heures au profit de l'association « Semons l'espoir ». Cette association s'occupe de la maison des parents du CHU de Besançon.

